Orientation 2

9 objectifs de 3 à 11

16 La communication
19 Les outils de communication
20 La cohabitation dans la nature

La communication et la cohabitation dans la nature

La communication

De nos jours et aux yeux de certains, chasser ne s'impose plus et pourtant, chaque année, la France compte 20 000 nouveaux chasseurs et chasseresses issus de toutes les strates sociales. Recrutant chez les adolescents comme chez les jeunes retraités ou chez les femmes, se renouvelant dans ses effectifs et animant un fort tissu associatif, moteur d'une activité économique rurale riche, la chasse crée aussi du lien social.

OBJECTIF N°3

Promouvoir la chasse en tant qu'élément socioculturel rural et dans son rôle en matière de convivialité et de lien social intergénérationnel.

99 %

Le rapport à la nature

Pour 99 % des chasseurs et des chasseresses, cela inclut le lien et la complicité avec les chiens, l'observation de la nature et la contemplation, le lien au territoire et l'identification au terroir et l'idée de ne faire qu'un avec la nature.

82 %

La sociabilité

Pour 82 % des chasseurs et des chasseresses, cela inclut la convivialité et l'idée de faire partie d'un groupe, de partager des choses ensemble.

78 %

La pratique d'une activité récréative de plein-air

Pour 78 % des chasseurs et des chasseresses, cela inclut l'activité physique de plein-air et la liberté, l'évasion des contraintes du quotidien.

46 %

La relation avec le gibier

Pour 46 % des chasseurs et des chasseresses, cela inclut la traque, la quête de la proie, la compétition et la ruse, la dégustation du gibier, la performance du tir et les trophées.

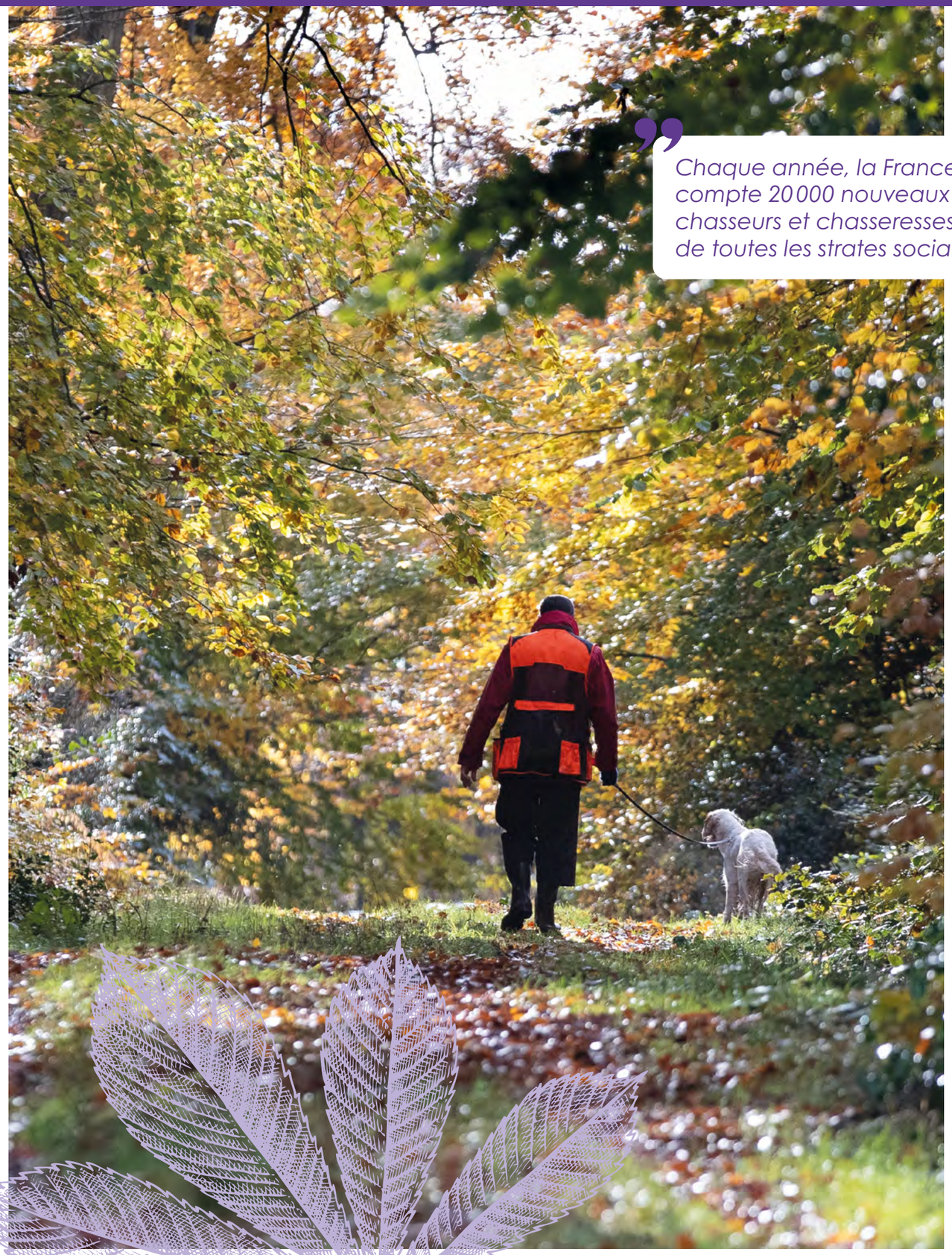

Chaque année, la France compte 20 000 nouveaux chasseurs et chasseresses issus de toutes les strates sociales.

Sur le terrain, un brassage sociologique sans précédent

30 %

La chasse est **une occasion unique de brassage intergénérationnel et sociologique**. Elle apporte sa contribution à l'entretien d'une société ouverte, diversifiée et fluide. Elle permet des rencontres et des échanges entre trois générations de chasseurs. Les femmes, quant à elles, sont présentes dans 30 % des sorties de chasse. Elles permettent de dépasser les clivages sociaux : ruraux, urbains et tous les milieux socio-professionnels se retrouvent au sein des groupes de chasse.

Figures de légende issues de la mythologie, muses ou allégories ayant inspiré les plus grands artistes, on retrouve aussi ces Dianes parmi les personnages historiques. Pour citer Aragon, on peut donc bien dire que la femme est l'avenir du chasseur ! Le fait qu'elles soient minoritaires à pratiquer ce qui pendant des années a été un loisir d'homme, ne veut pas dire qu'elles n'y ont pas toute leur place, bien au contraire.

Aujourd'hui, elles sont un peu moins de 30 000, soit 2% du nombre de chasseurs recensés en 2019. Il faut encore leur ajouter certaines cavalières, membres d'équipages qui pratiquent la chasse à courre.

La vénerie compte d'ailleurs, en proportion, un nombre de dianes plus important que la chasse à tir, **les femmes représentant 20% des effectifs de la vénerie française.**

20 %

OBJECTIF N°4

Défendre et valoriser tous les modes de chasse en ce qu'ils constituent un patrimoine culturel commun à la collectivité cynégétique et en ce qu'ils contribuent à la gestion durable de la faune sauvage.

OBJECTIF N°5

Veiller à ce que la chasse aux chiens courants, tradition forte et vivante en Charente, lorsqu'elle est pratiquée à courre et appelle parfois à la poursuite du gibier au-delà du territoire d'attaque, soit acceptée selon les spécificités, règles et usages propres à ce mode de chasse.

Les outils de communication

Aujourd'hui la majorité des personnes ont un accès à nternet et il est devenu indispensable de développer notre communication via cet outil. Pour cela, nous disposons aujourd'hui d'un site internet (www.fdc16.com). Il faut continuer son développement aussi bien sur le fond que sur la forme, et mettre à disposition de nos adhérents et du grand public un maximum de documents (arrêtés préfectoraux, formulaires, cartographies…).

En plus du développement du site internet, nous allons accentuer notre présence sur les réseaux sociaux et notamment **la page Facebook et le compte Twitter,** afin de diffuser un maximum d'informations en temps réel et de toucher un large public.

En termes d'outils de communication modernes, la FDC16 pense également à la création de vidéos thématiques destinées au grand public illustrant nos différentes actions, les programmes en cours, les milieux naturels, la faune sauvage…

OBJECTIF N°6

Poursuivre le développement d'outils modernes, pour communiquer et diffuser les informations relatives à la chasse et à la vie fédérale.

OBJECTIF N°7

Transformer les chasseurs et les chasseresses actifs en ambassadeurs et défenseurs de la cause cynégétique.

OBJECTIF N°8

Participer aux différents forums, foires, soirées thématiques… permettant de valoriser l'action des chasseurs et des chasseresses.

La cohabitation dans la nature

Longtemps privilège de la seule noblesse (ordonnance royale de 1396), le droit de chasse s'est étendu aux propriétaires à la Révolution française. Rapidement encadrée, l'activité s'est progressivement démocratisée et a fait l'objet d'une réglementation renforcée et adaptée aux différents modes de chasse (chasse à tir, chasse à courre, par exemple).

Aujourd'hui, l'organisation de l'activité a pris la forme d'une « chasse-gestion », intégrant notamment les aspects environnementaux dans sa pratique.

La loi définit **la chasse comme un acte volontaire lié à la recherche, à la poursuite ou à l'attente du gibier ayant pour but la capture ou la mort de celui-ci** (la préparation de la chasse ou l'achèvement d'un animal blessé n'en fait pas partie).

En France, la chasse est une activité encadrée. La réglementation fixe ses conditions d'exercice : les espèces qui peuvent être chassées, les lieux, dates et heures autorisés, le permis de chasse et les règles de sécurité.

OBJECTIF N°10

Promouvoir les services rendus par la chasse et les chasseurs à la société et à la biodiversité.

OBJECTIF N°9

Contribuer à inscrire la chasse dans la stratégie du développement durable et de gestion raisonnée des ressources naturelles dans le respect de la propriété privée.

Le développement durable est un processus qui concilie progrès social et économique, et protection de l'environnement, dans le but de ne pas compromettre les capacités des générations futures.

De nos jours, nous marchons résolument vers une chasse durable, les chasseurs et les chasseresses sont conscients qu'il leur faut désormais expliquer et mieux informer, mais aussi cohabiter dans la nature avec les autres usagers toujours plus nombreux ; montrer aussi que la chasse est une activité bien moins accidentogène que ne le disent nos détracteurs. Si le risque zéro n'existe pas, plusieurs règles simples permettent cependant de les minimiser et de favoriser ainsi une cohabitation sereine entre chasseurs et non-chasseurs.

Pratiquer sur un même territoire des activités de pleine nature avec d'autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers…) doit être notre leitmotiv à tous et lors de chaque partie de chasse quelle que soit l'espèce chassée ou le mode de chasse pratiqué.

Chasseurs et usagers de la nature réunis pour travailler avec pragmatisme à une meilleure cohabitation dans les espaces naturels

Malgré une augmentation significative du nombre de coups de feu tirés (92 %) dus à l'augmentation du grand gibier, **le constat de la baisse drastique des accidents est significatif, avec 80 % d'accidents mortels en moins.**

80 %

Ces résultats sont le fruit d'une mobilisation générale des fédérations de chasseurs qui forment tous les responsables de chasse et tous les chasseurs et chasseresses pour une pratique sécurisée.

Six fédérations nationales du golf, de l'équitation, de la pétanque, de la chasse, de la pêche de loisir et la Mountain Bikers Foundation (VTT) se sont réunies au sein de l'Alliance des Sports et Loisirs de Nature en 2021 afin de promouvoir l'originalité et la spécificité des activités de plein air auprès des pouvoirs publics, de l'Etat et des collectivités territoriales.

L'objectif de l'Alliance des Sports et Loisirs de Nature et de ses membres associés a toujours été de promouvoir le « vivre ensemble » dans tous les territoires ruraux, naturels, agricoles et forestiers. Cela passe par des mesures concrètes et un dialogue permanent sur le terrain.

Selon Pascal GRIZOT, président de l'Alliance des Sports et Loisirs de Nature :

« Il est essentiel d'analyser les pratiques et d'imaginer des solutions pragmatiques et durables, loin de toute pression médiatique et sans hypocrisie.

Il faut que tous les acteurs mesurent le chemin parcouru par le monde de la chasse pour parvenir à réduire de façon drastique le nombre d'accidents tous les ans par la formation et l'encadrement de tous les pratiquants ».

OBJECTIF N°11

Améliorer et promouvoir un dialogue régulier avec les autres usagers de la nature et décliner la charte nationale dans le département.